

Manque de remplaçants, de RASED, casse de la formation, Evaluations, Fichage, etc.

# Ça suffit ! Tous en grève jeudi 21 janvier !

A l'appel de SUD éducation, de la FSU et la CGT éduc'action  
*Votons la reconduction de la grève dans les AG !*

Depuis la rentrée de septembre, la situation du manque de remplaçants dans les écoles du 93 est intenable. Dans plusieurs villes, les équipes, soutenues par leurs organisations syndicales, se mobilisent : délégations auprès des IEN, rassemblements devant l'inspection académique ou au rectorat, grèves, etc. Partout, c'est la même exigence qui s'exprime : « Il faut créer des postes de titulaires-remplaçants ! Il faut ouvrir immédiatement la liste complémentaire ! ». Jusqu'ici, ni l'inspecteur d'académie, ni le recteur ne semblent avoir pris la mesure de la situation. Il est temps d'interpeller le ministre !

L'urgence de cette situation est accentuée par la remise en cause de la formation initiale des enseignants avec la réforme dite de « masterisation ». C'est le principe même d'une formation professionnelle en alternance qui est remise en cause. Et le rapport d'un cabinet d'audit privé sur le remplacement, préconise à Luc Chatel de recruter des étudiants en Master et de jeunes retraités pour assurer, sous contrat précaire, les missions des ZIL et des Brigades !!!

Après la suppression de dizaines de postes de RASED, c'est maintenant à la formation des enseignants de faire les frais des réductions de postes !

Remplacements, manque de moyens, formation, tout est lié. Le but du ministère, c'est la réduction des moyens alloués à l'école publique (la Révision générale des Politiques Publiques-RGPP). Il faut réagir et se mobiliser dans l'unité !

Les syndicats de Seine-Saint-Denis appellent l'ensemble des collègues à :

- **Des rassemblements devant les Inspections de circonscription Vendredi 15 Janvier pour exiger des postes de remplaçants**
- **un rassemblement intersyndical au ministère MERCREDI 20 JANVIER à 14h30 pour :**
  - la création immédiate de postes de remplaçants-titulaires (ZIL et Brigades),
  - l'ouverture de la liste complémentaire,
- **Se mettre en Grève (Appel Unitaire) JEUDI 21 janvier (Remplacements, Masterisation, RASED, manque de postes).**

**SUD éducation appelle les personnels à voter la reconduction de la grève dans les AG du 21 janvier pour gagner TOUS ENSEMBLE !**

**-Rassemblement « pour des remplaçants dans le 93 »  
au Ministère MERCREDI 20 JANVIER à 14h30**

*À l'appel de SUD éducation, du SNUipp-FSU, du Snudi-FO, de la CGT éduc'action  
Pour décider tous ensemble des suites à donner à la mobilisation :*

**-GRÈVE ET Assemblée Générale JEUDI 21 JANVIER  
le matin dans les villes,**

(Pour les heures et adresses des AGs, consulter le site de SUD éducation Créteil)

# Fonction Publique : Ensemble dans l'action en janvier, appel FSU CGT Solidaires

Communiqué Fonction publique FSU, CGT, Solidaires

Paris, le 23 décembre 2009

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics.

Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'Etat depuis 2007.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat (RÉATE) qui ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population.

L'Education nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sont frappés de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres.

L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger.

Le Gouvernement fait pression sur les collectivités territoriales pour qu'elles appliquent scrupuleusement le même dynamitage de la fonction publique. De plus, le projet de loi sur les collectivités territoriales constitue un recul démocratique important.

Face à la politique destructrice du Gouvernement, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent (agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste 18 mois de lutte, l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...) que nous soutenons totalement.

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

**Sur ces revendications, nous appelons à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010.**

Nos organisations conçoivent cette période d'action comme s'inscrivant dans le processus nécessaire et inscrit dans la durée permettant la convergence des luttes les plus larges et les plus unitaires, avec l'ensemble de la population et des acteurs attachés aux services publics et à la Fonction publique, et l'aboutissement de nos revendications.

## *Faire sa déclaration d'intention de grève*

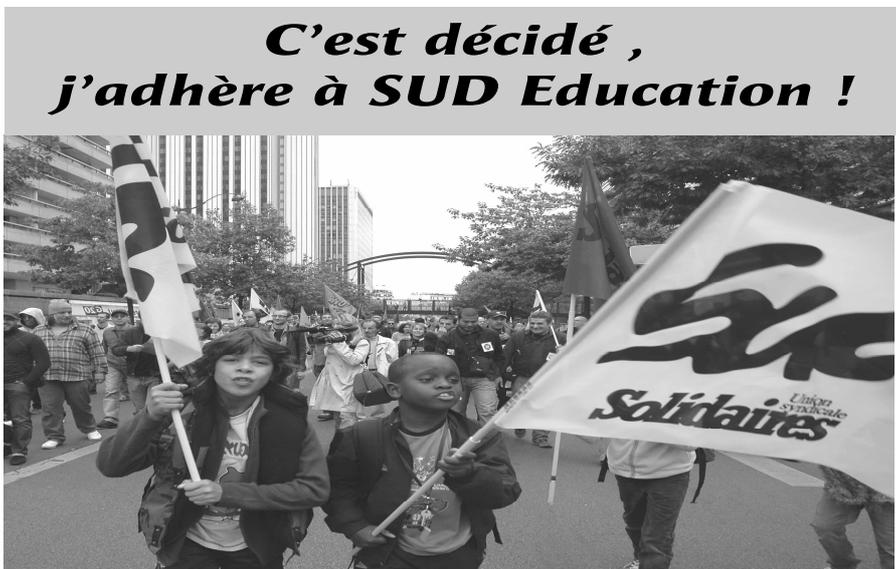
Les déclarations individuelles d'intention de participation à la grève sont à déposer 48h avant le début de la grève. Pour pouvoir être éventuellement en grève le vendredi 22 janvier et après (si l'AG du Jeudi 21 a voté la reconduction) il faudra avoir donné à votre IEN **le Lundi 18 janvier à 17h au plus tard :**

-la déclaration pour la grève « à partir du Jeudi 21 janvier ».

**Attention, même si vous avez déposé une déclaration de grève reconductible à partir du 21/01, rien ne vous oblige à être effectivement en grève le 22 et après. Si vous souhaitez finalement faire classe, il vous suffira de signer à l'école un état de présence (demandez-le à votre directeur-trice). Pour toute précision, question, n'hésitez-pas à contacter la permanence de SUD éducation :**

2009-2010

- Adhésion  
 réadhésion



NOM : ..... Prénom : ..... Age : .....

Adresse personnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-Mail : .....

Voulez-vous être inscrit(e) :

• sur la liste de discussion « vie interne », liste de débats et d'informations entre adhérents : OUI NON

### Situation professionnelle

Corps : ..... Fonction : .....

Discipline : .....

Type de poste (BD, ZIL, TZR, ...) : .....

Temps complet  Temps partiel  Quotité : ..... % Retraité(e)

Disponibilité  Congé  Type : ..... Sans poste

### Établissement d'exercice

Type (école, collège, LP, lycée...) et nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Acceptez-vous que vos coordonnées personnelles soient transmises à d'autres syndiqué(e)s de votre secteur : OUI NON

J'autorise Sud Éducation Créteil à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers Informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78 Informatique et Liberté.

Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud Éducation Créteil.

Date : ..... Signature :

Montant de la cotisation annuelle : .....€ payés en 1 fois • 2 fois • 3 fois

J'ajoute 5 % de ma cotisation pour contribuer à la caisse de solidarité de Sud éducation Créteil : OUI somme de : .....€ NON

Pour des raisons de trésorerie, si vous choisissez de payer en plusieurs fois, envoyer tous vos chèques dès maintenant. Votre dernier chèque doit être encaissable au plus tard en juin.

Chèque(s) à joindre avec date(s) d'encaissement au dos à l'ordre de :

Sud Éducation Créteil, 11/13 rue des Archives 94010 CRETEIL cedex Tel : 01.43.77.33.59

Fax 01.43.77.65.58 E-mail : [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org) <http://www.sudeduccreteil.org/>

Salaire mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	6 €
+ de 600 €	15 €
+ de 750 €	27 €
+ de 900 €	45 €
+ de 1000 €	54 €
+ de 1100 €	64 €
+ de 1200 €	75 €
+ de 1300 €	88,5€
+ de 1400 €	102 €
+ de 1500 €	117 €
+ de 1600 €	135 €
+ de 1700 €	153 €
+ de 1800 €	174 €
+ de 1900 €	192 €
+ de 2000 €	210 €
+ de 2100 €	230 €
+ de 2200 €	251 €
+ de 2300 €	272 €
+ de 2400 €	293 €
+ de 2500 €	315 €
+ de 2600 €	340 €
+ de 2700 €	364 €
+ de 2800 €	390 €
+ de 2900 €	416 €
+ de 3000 €	443 €
+ de 3100 €	472 €
+ de 3200 €	500 €
+ de 3300 €	530 €
+ de 3400 €	561 €
+ de 3500 €	593 €
+ de 3600 €	calcul
Au delà ajouter 30 € par tranche de 150 €	

# Calendrier des Mobilisations de JANVIER 2010

⇒ VENDREDI 15 Janvier sur le temps de midi

Rassemblement devant les Inspections de Circonscriptions

*(Pour des remplacements pour le 93)*

(Contacter les sections syndicales pour savoir si l'initiative est relayée dans votre ville)

⇒ MERCREDI 20 Janvier à 14h30

Rassemblement au Ministère

Pour la création d'urgence de 450 postes de titulaires-remplaçants

Pour l'ouverture de la Liste Complémentaire

⇒ Tous et Toutes en Grève JEUDI 21 JANVIER

à l'appel de la FSU, de la CGT et de SUD éducation

AG dans les villes le matin

(Consulter le site Internet de SUD éducation Créteil)

*Pour décider toutes et tous ensemble des suites à donner*

*À cette grève (reconduction, etc.)*

## Contactez les sections locales SUD

Section Locale SUD de Saint-Denis : Rodolphe Ciulla,  
École maternelle Henri Wallon 06 70 19 67 61

Section Locale SUD La Plaine Saint-Denis : Elodie Boussarie,  
École élémentaire Aimé Césaire 06 73 14 08 55

Section locale SUD de La Courneuve : Stéphane Hibon,  
École élémentaire Joliot Curie 06 66 92 32 63

Section Locale SUD d'Aubervilliers : Sabine Duran,  
Groupe scolaire Condorcet 01 48 33 96 18

Section Locale SUD de Bobigny : Isabelle Dréau,  
École élémentaire Marie Curie 06 11 82 69 69

Section locale SUD de Romainville : Stéphanie Morisson,  
École maternelle Marcel Cachin 06 28 04 71 51

Section locale SUD Montreuil :  
Xavier Godeau École Henri Wallon 06 70 00 86 00  
Christiane Ourliac, École maternelle Jules Ferry 01 42 87 48 77

Section locale SUD Montfermeil : David Mateus,  
École élémentaire Victor Hugo 01 45 09 27 80

Section locale SUD Sevran : Cécilia Dray,  
École élémentaire Nobel 01 43 83 98 21

Section locale SUD Épinay : Marc Van Der Voerd,  
École élémentaire A Dumas 01 48 41 70 66

Section Locale SUD Rosny sous Bois : Cédric Lecour,  
Contact au 06 20 56 14 94

Section Locale SUD Villetaneuse-Pierrefitte : Thomas Donadieu  
École élémentaire Jean-Baptiste Clément 06 6312 23 90

Section Locale SUD Bondy : Patricia Géraud  
École élémentaire d'application Terre st Blaise 01 48 49 27 91

Section Locale SUD Stains : Marie Adline  
École élémentaire Jean Rostand 06 70 96 16 11

## Sommaire

1. Appel intersyndical à l'AG départementale du Mardi 12 janvier à Bobigny, 18h30
2. Communiqué FSU-CGT-Solidaires à la grève du 21 Janvier
3. Bulletin d'adhésion
4. Calendrier des MOBILISATIONS de Janvier
5. Déclaration d'intention de Grève

Meilleurs vœux pour 2010

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE



**SUD Éducation Académie de Créteil**

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : [contact@sudeducreteil.org](mailto:contact@sudeducreteil.org) <http://www.sudeducreteil.org>

**Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES**

Directeur de la publication : Philippe BARRE Commission Paritaire N° 1210S07631

Modèle de déclaration d'intention de participation à la grève à renvoyer  
(48h avant) à l'IEN de circonscription-à recopier et à compléter

(*NOM Prénom*)

Professeur des écoles (*Adjointe ou Directrice ou Spécialisée*)  
(*Adresse de l'école*)

(*Ville*), Date (*au moins 48 heures avant le jour de la grève*)

M.Mme , IEN de la circonscription de (*Ville*)

Objet : Déclaration individuelle d'intention de participation au mouvement de grève qui commencera le Jeudi 21 janvier 2010

M.Mme l'IEN de la circonscription de (*Nom de la circonscription*)

je, soussigné(e) (*NOM Prénom*), Professeur des écoles en poste à l'école (*Nom de l'école et Ville*), déclare mon intention de participer au mouvement de grève qui commencera le Jeudi 21 janvier 2010 (le jeudi 21 janvier 2010, le vendredi 22 janvier 2010, le lundi 25 janvier 2010, le mardi 26 janvier 2010, etc.), appelé par le syndicat SUD éducation Créteil, conformément à l'article L.133-4 du Code de l'éducation .

L'article L.133-5 du code de l'éducation stipule que « Les informations issues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L.133-4. Elles sont couvertes par le secret professionnel. »

Veillez croire, M.Mme l'Inspecteur(-trice), à mon attachement au service public d'éducation nationale.

Signature